

POUR PLUS D'INFOS, RDV SUR :
WWW.ALBENC.FR

Sommaire

- Echos du conseil.....p.2
- Personnel communal...p.3
- Travaux sécurité routière/
Environnement.....p.4/p.5
- Retrospective 2015.....p.6
- Manifestation 2016.....p.7
- Fusion inter-co.....p.8

Manifestations

- **Vendredi 24 juin :**
Feux de la St Jean organisés par la MJC.
- **Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 juillet :**
Vogue organisée par le Comité des Fêtes
- **Samedi 2 juillet :**
Kermesse organisée par le Sou des Ecoles
- **Vendredi 8 juillet :**
Soirée musicale organisée par l'association MaBAF (Mabouls à Facettes)
- **Samedi 3 et dimanche 4 septembre :**
Festival de l'Avenir au Naturel organisé par Espace Nature Isère.



- **Samedi 10 septembre**
Forum des associations.
- **Samedi 17 septembre :**
Festival de musique organisé par l'association MaBAF (Mabouls à Facettes)
- **Forum des associations**



Edito

si to voluptet
facestrupic tes inctia
dolupta temqui
dolorum faccum dolo
cupturia vere odistion
pos ni ipsaped ex
ea con nullab iunto
te sit, vid ut estisti
quiate a doluptis am
que nimporem ium
experfe ritisti quibus
ipsande accusci nihiti

nist, sunt eosanimus, ullabore perum qui occab illibus, anihitio volorporis ilis eatur, consequae aut fugit, cus vel incium voluptibus volor audae maio minvers pienist, es ratur sit atur aut ut que vollandes auda vid ut velitibera nistotaqui ommolo od explibeatur? Qui di officid quame pe odist, odi bearcil ipiduciiscim aut que digenimus et ab intesto tem explatur? Quiscit amentem facearu ndaeperit, iduciat quatur? Occuptae nos ad quuntur?

Imus, ut perumquid molupta volorat molo tet ulluptatest, sandaep tatusam volenit iisqui torectur aut lam fugit faccusdam nissequias volo incimus, ipsa intiasp eratist, qui re voluptam ullora vidus mo od quid quibus ut accaecatquia quo dolupta tectur, quatur?

Rit as esequ nus repreiur sim qui alique verspiciet et aut as sum facimpel magnis utatquid que laut ipsumenimet, sam, sitiunt, quaspel luptate sit, volupti doluptates am as modicatur, que dolum east pore, quoditiamus, comnient archic toreperumque et everspero officta ipid endit doluptatus molorem si dunt officit atiissunt.

Peratio runtio et et exereic tem sim hillorum voluptur sequid que qui omnit, sunt a comnisquia aut ntiunquque ne pliquae preicaborume debis eatur re neculpa rchictem alique natemquis estibus quaspid



Un Albinois médaille d'argent lors du concours international CAIO 4 étoiles de Saumur catégorie un cheval : Jean Michel OLIVE

Il fait avec son cheval SINNAMARI une très belle compétition, sur trois jours, de nombreuses nations représentées, **sélectionné pour faire partie des trois de l'équipe de France par ses résultat, il offre à la France une médaille d'or par équipe et rentre dans la selection des championnats du Monde** qui aura lieu début août en Autriche, félicitations et bonne préparation.

CESSION D'ACTIVITÉ DU DENTISTE

M.Chemla, dentiste sur la commune a arrêté son activité pour fin de carrière fin avril.

la mairie informe que les locaux et le matériel sont disponibles dès à présent pour accueillir un ou deux dentistes voulant s'installer sur notre commune. Pour plus d'information, merci de prendre contact avec la mairie au 04 76 64 74 16.

Echos du conseil

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2016 :

- Réorganisation des délégations élues : Gérard Cambon, est désigné conseiller délégué aux travaux en plus des réseaux. Délibération pour la suppression d'un poste d'adjoint administratif territoriale 2^{ème} classe et la création d'un poste d'adjoint administratif territorial 1^{ère} classe.
- Information parking : réaménagement des parkings afin d'optimiser le nombre de places, suppression de la cabine téléphonique.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FÉVRIER 2016 :

- Recomposition du conseil communautaire : suite à la démission du maire de Malleval, des élections municipales partielles ont du avoir lieu, entraînant ainsi la recomposition du Conseil Communautaire de la 3C2V avec une nouvelle répartition des sièges. Le Conseil Municipal de L'Albenc désapprouve le changement et la perte d'un siège et désigne à l'unanimité Ghislaine Zamora et Gérard Cambon.
- Conseil d'école : mise en place d'une charte de cantine.
- Signature avec l'association CATS (Comité d'Action pour le Tatouage et la Stérilisation des chats) et la fondation 30 Millions d'amis d'une convention de stérilisation et d'identification des chats errants.
- Point sur les travaux : ouverture de la Rue du Vercors.
- remplacement de toutes les ampoules au mercure pour un éclairage plus économique et plus efficace.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2016 :

- Vote des comptes administratifs 2015 et budgets 2016 :
- Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2015 et du Budget Primitif 2016 pour le Budget Principal.
- Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2015 et du Budget Primitif 2016 pour le Budget Annexe des commerces.
- Approbation à l'unanimité des Comptes de Gestion 2015 présentés par le trésorier municipal.
- Maintien des taux d'imposition de 2015.
- Fermeture du Cabinet Dentaire fin avril.
- Signature d'une convention pour le projet de développement touristique Sud-Grésivaudan.
- Disponibilité de 4 logements sociaux : 3 T3 et 1 T2.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2016 :

- Réaffirmation du droit de préemption de la zone U et des abords du village.
- Vote du montant des subventions versées par la commune aux associations pour un montant global de 15 891 €
 - Vote de l'augmentation du prix du repas de cantine de 10 cts. Le prix du repas sera de 3,50€ à la rentrée 2016/2017.
 - Vote des droits de place des forains.

Tous les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité sur www.albenc.fr.

LE BUDGET, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le conseil municipal a élaboré le budget principal de la commune pour 2016, comportant les prévisions de recettes et de dépenses pour le fonctionnement et l'investissement, classées dans les différents comptes de la comptabilité publique. Depuis le début du projet de revitalisation du centre du bourg (*commerces et logements sur la place Jean Vinay*) un budget annexe des commerces est joint au budget principal. Un projet de fusion de ces deux budgets est à l'étude pour 2017.

Ces budgets dits « primitifs » ont été votés et approuvés le 29 mars 2016 par le conseil municipal qui a préalablement approuvé les comptes administratifs (*les dépenses et recettes effectives de l'année*) et l'affectation des résultats de 2015. Les budgets primitifs peuvent faire l'objet de décisions modificatives

NOUVELLES DE LA FUSION : NOTRE FUTURE GRANDE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SE CHERCHE UN NOM

Le Bulletin municipal de janvier (BM82) évoquait le mariage annoncé des 3 communautés de communes du Pays Sud Grésivaudan, avec la dissolution des 2 syndicats mixtes.

OU EN SOMMES-NOUS DE CES FIANÇAILLES ?

Malgré des réticences, le processus de fusion a cheminé avec notamment la participation de nombreux élus et de techniciens référents à une douzaine d'ateliers regroupés autour de 3 thèmes :

- Planification, développement économique
- Eau et environnement
- Services à la population

DANS LE MÊME TEMPS :

- une étude sur les ressources humaines a été confiée à un cabinet externe
- la commission des finances intercommunales a travaillé sur le volet budgétaire et financier

DEUX RÉUNIONS PLÉNIÈRES ONT EU LIEU AU DIAPASON :

- le 10 mars pour faire une première restitution des ateliers de la fusion
- le 19 mai pour faire le point sur l'avancement et les échéances du projet (*calendrier, compétences obligatoirement transférées et optionnelles, composition du conseil communautaire, budget et harmonisation des fiscalités, étude sur l'eau et assainissement*).

AVEC UNE QUESTION PRIMORDIALE :

quel sera le nom du futur bébé ??

les modalités de ce choix délicat devraient être connues en Septembre

LES PROCHAINES ÉTAPES :

- Le préfet de l'Isère a arrêté le 30 mars 2016 le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) de l'Isère qui fait état de 3 projets de fusions de communautés de communes dans le département, dont celui des 3 communautés de communes du pays Sud Grésivaudan.
- Il devra définir par arrêté un projet de périmètre de la fusion et de dissolution des communautés de communes et 2 syndicats mixtes avant le 15 juin 2016
- Les conseils communautaires et les organes délibérants des syndicats mixtes devront se prononcer dans les 75 jours de la notification de l'arrêté. L'accord doit être exprimé par plus de 50% des organes délibérants représentant 50% au moins de la population totale
- Le Préfet pourra passer outre un refus et décider de la fusion sous le contrôle de la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) qui pourra amender le projet à la majorité des 2/3.
- L'arrêté de fusion devra être publié avant le 31 décembre pour application au 1er Janvier 2017

A SUIVRE...

par délibération du conseil municipal dans les limites et conditions définies par la Loi. Le Trésor Public de Vinay suit scrupuleusement cette évolution du budget primitif pour la commune. Le trésorier payeur effectue les paiements, affecte les recettes et assure un suivi comptable qui aboutit à l'élaboration du compte administratif. Les dépenses ne peuvent être payées que s'il existe une provision budgétaire suffisante pour le type de charges considéré.

Les excédents de clôture du compte administratif sont affectés au budget de l'année suivante (*fonctionnement et/ou investissement*) par délibération du conseil municipal. Il n'est pas possible de transférer des sommes du budget d'investissement au budget de fonctionnement en cours d'année.

Suite page 4 et 5 ...

Bilan TAP



Encore une nouvelle année qui s'achève sous le signe de la diversité. Tout au long de l'année, 7 intervenants ont proposé aux enfants de l'école différentes activités. (*sport, activités créatives, cirque, sophrologie, photo, jardinage, bricolage,...*). 2 sessions de 1h30 le vendredi après-midi sont proposées aux enfants qui changent d'activités deux fois par trimestre. Au total xx enfants ont participé aux TAP sur l'année scolaire 2015/2016.

INSCRIPTIONS AUX TAP

Pour la rentrée 2016 - 2017, les inscriptions auront lieu Samedi 25 juin de 8H30 - 11H30 en mairie. Vous pourrez inscrire vos enfants soit pour le 1^{er} trimestre, soit à l'année.

Le tarif reste inchangé, 3€ par vendredi.

Le dossier est à retirer en mairie ou à télécharger sur www.albenc.fr

Campagne de stérilisation des chats errants

Une convention vient d'être passée entre la commune de L'Albenc et l'association CATS sous le couvert de l'association 30 millions d'amis

Cette convention concerne les chats errants vivants dans les lieux publics de la commune et permettra de procéder à une campagne d'identification, de capture et de stérilisation des chats errants.

Les chats après avoir été conduits chez un vétérinaire seront identifiés et stérilisés avant d'être relâchés sur le lieu de leur capture.

Ces chats stérilisés empêcheront d'autres chats de venir sur leur territoire, ce qui aura pour effet de stabiliser la population féline.



Un Ostéopathe, de l'Albenc à Vinay.



En 1994, avec mon épouse alors enceinte de notre première fille, nous arrivions sur l'Albenc, rachetant puis rénovant de fond en comble l'ancienne maison Cambon.

Nous avons ainsi vécu 22 ans dans ce village, y avons éduqué nos 2 filles et investi une bonne part de notre vie professionnelle et sociale. Nelly comme directrice de la MJC, puis professeur de théâtre, metteur en scène, maintenant coach, moi comme kinésithérapeute et ostéopathe, 3 jours par semaine.

Aujourd'hui les enfants ont grandi et la maison est devenue bien grande, c'est pourquoi nous avons décidé d'un nouveau chemin, vendu notre maison et préparé nos bagages pour Grenoble. Mais pas question pour moi d'abandonner tous les patients qui m'ont fait confiance toutes ces années !

A compter du mardi 3 mai mon cabinet est donc transféré au 54 route de Grenoble, 38470 VINAY, résidence les labradors (juste avant le garage Drevet), au sein du cabinet de Mme MARTIN Muriel, et de Mme ROMANI-TURC Estelle, orthophonistes.

Le N° de tel 04 76 64 74 44 sera supprimé, vous pourrez me joindre sur mon portable au 06 99 49 96 19 ou par courriel à l'adresse brochas.9@gmail.com.

Avec une pensée toute particulière pour nos voisins de la rue des Sablons et pour vous tous avec qui nous avons vécu. *Bernard Rochas*



Sécurité routière et respect des réglementations dans la commune :

Il est tout d'abord rappelé aux albinois que dans toute l'agglomération la vitesse de circulation des automobilistes est de 50 km/h et que les priorités à droite sont la règle.

LES PANNEAUX DE STATIONNEMENTS INTERDITS DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS ET TOUT STATIONNEMENT DOIT RÉPONDRE À RÈGLES DE CIVILITÉ :

- dans la rue des Terreaux, il faut être vigilants à ne pas empêcher la sortie des différents riverains ;
- aux abords de l'école, il est interdit de stationner sur les trottoirs et d'utiliser le passage piétonnier surélevé comme un « dépose-minutes ».

MARIAGES 2015

Raquelle BOTELHO-Hubert,
Albert PAVIS 07 mai 2016
Martine CHAMBOULEYRON-Christian,
Jean-Louis RONGY 14 mai 2016
Vanessa LAROCHE-Kevin,
René CUSANNO 11 Juin 2016

NAISSANCE

Yaniss BELKADHI - 11 Janvier 2016
Charlotte PELCZARSKI - 11 février 2016
Rafael DA SILVA CARVALHO - 14 février 2016
Lucas Hocine Dominique ALICHE
3 mars 2016
Lorenzo LIVRIERI - 9 mars 2016
Mael, Manoa, Hugo CHAUDIER
28 mars 2016

DECES

Michel, Stéphane MISKOLCZI - 03 janvier 2016
Marie-Thérèse Marinette GIRIN épouse CHALOIN
11 février 2016
Felix Marcel FERLIN - 11 mars 2016
Germaine GERBOUD épouse PAYRE - 28 mars 2016
Aimé MICHALLET - 29 mars 2016
Lucette Geneviève DETROYAT épouse MATHIEU
6 mai 2016

Etat-Civil

BUDGETS 2016

UN BUDGET DYNAMIQUE AVEC D

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN HAUSSE

695 594€ budgétées en 2014,
653 001€ budgétées en 2015
(dépenses effectives en 2015 : 574 298€)
753 431€ budgétées pour 2016

Comme prévu, la diminution de la DGF (dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux communes) se poursuit jusqu'en 2017 et s'accompagne de nouvelles charges pour les communes par suite du transfert de missions précédemment exercées par l'Etat . 2015 s'est caractérisé par une gestion prudente du budget de fonctionnement, ce qui a généré une augmentation de l'excédent disponible en clôture d'exercice (276 000€).

Pour 2016, le conseil municipal a décidé d'augmenter ce budget de fonctionnement pour tenir compte de régularisations de charges de 2015, de dépenses d'entretien/maintenance rendues nécessaires, de charges incompressibles (frais de personnel, ...), des nouvelles charges communales ainsi que de l'affectation de créances en non-valeur.

Ce budget en hausse s'accompagne d'une recherche des possibilités d'économies avec des renégociations de contrats et des rationalisations de dépenses (éclairage public, assurances, téléphones/internet, photocopieurs, prestations de nettoyage, charges d'emprunt...). Cela amène des baisses de coût ou des augmentations du périmètre des prestations.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations de l'Albenc organisent un nombre croissant d'activités, qui nécessitent souvent l'aide logistique et fonctionnelle de la mairie. Le nouveau contrat de nettoyage inclut désormais plus de prestations pour la salle des fêtes qui est utilisée très régulièrement.

Les subventions votées pour les associations sont les suivantes :

Espace nature Isère	855€
Amicale boules	285€
Amicale des donneurs de sang	76€
MFR de CHATTE	90€
ACCA	95€
Club de l'âge d'or	295€
Comité des fêtes	1300€
IMP section Vinay	90€
MJC - Fonctionnement	3 183€
MJC - Activités	4 227€
Restos du cœur Saint Marcellin	200€
Sou des écoles - Fonctionnement	1 000€
Souvenir Français	30€
UMAC	40€
USARG (rugby)	3 000€
USARG école de rugby (enfants -14 ans)	225€
MJC - école de roller hockey (enfants -14 ans)	720€
MJC - école de badminton (enfants -14 ans)	180€
TOTAL	15 891€

INCIDENCE DU BUDGET ANNEXE DES COMMERCES SUR LE BUDGET PRINCIPAL :

Le programme de revitalisation de la place Jean Vinay touche à sa fin, tous les appartements ayant été vendus.

Comme les années précédentes le déséquilibre dépenses/recettes du budget annexe des commerces a nécessité une subvention de la commune de 40 547€(comptabilisée en dépenses de fonctionnement du budget principal en 2015).

La vente du dernier T4 fin 2015, qui a été comptabilisée en 2016 et les amortissements obligatoires ont pour effet de rendre le budget annexe largement excédentaire en termes d'investissement. Ce programme étant clos, il n'y a plus d'investissements à prévoir et cet excédent devient quasiment inutile et n'est pas utilisable pour payer des dépenses de fonctionnement.

En conséquence, le budget principal 2016 va être obligatoirement ponctionné par une subvention de la commune de 43 000€ (vers le budget annexe) pour palier au déficit prévu de fonctionnement.

La fusion du budget principal et du budget annexe devrait permettre à l'avenir d'utiliser l'excédent d'investissement sans ponctionner le budget de fonctionnement du budget principal.

LES TAUX D'IMPOSITION :

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ DE NE PAS MODIFIER LES TAUX D'IMPOSITION APPLICABLES EN 2016

TAXES COMMUNALES	Taux des
Habitation	
Foncieres sur propriétés bâties	
Foncieres sur propriétés non bâties	

LES RÉALISATIONS DÉJÀ VISIBLES

DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ÉGALEMENT EN HAUSSE

320 217€ budgétées en 2014

361 968€ budgétées en 2015

(Dépenses effectives en 2015 : 123 127€)

416 655€ ont été votés en dépenses d'investissement.

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX :

Comme indiqué en 2015, l'équipe municipale a commencé à mettre en œuvre un programme d'investissement pluriannuel, tenant compte des besoins de la commune et des nouvelles réglementations (accessibilité...).

Un certain nombre d'actions prévues ont démarré en 2015 et ont été ou seront terminées (et facturées) en 2016, ce qui explique le faible montant des dépenses d'investissement de 2015.

ELLES CONCERNENT PRINCIPALEMENT :

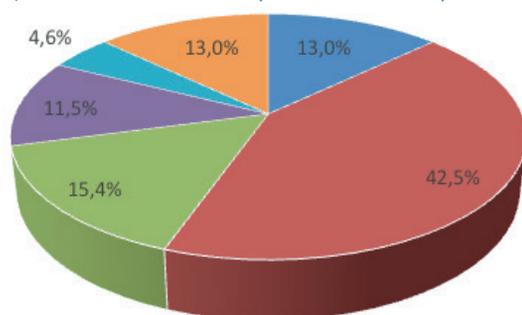
- les travaux de sécurité routière (Création de la rue du Vercors, plateau surélevé et résilles au sol sur la RD1092, chemin piétonnier sur le RD35)
- l'éclairage public (installation rue du Vercors et rue du Stade – changement d'ampoules dans le village), les réseaux d'électrification, le solde de travaux d'enfouissement de câbles de la rue du Pressoir

Les subventions correspondant à ces travaux (versées par l'État, le Département ou le SEDI) initialement prévues au budget 2015 seront également portées en recettes en 2016.

POUR 2016 IL EST PRÉVU EN OUTRE :

LE RENOUELEMENT ET L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX DONT :

Dépenses d'investissement (avant subventions)



- remboursement du capital des emprunts
- aménagement sécurité
- aménagement mairie et accessibilité
- éclairage / électrification
- frais d'étude

- La rénovation ou remplacement de chauffe-eau et chaudières
- Le remplacement de barrières amovibles par des fixes au bord de la Lèze, et la rénovation des barrières existantes

- Un nouveau garage à vélo pour l'école
- L'achat de divers panneaux routiers et la modification de marquage de parkings
- La mise en œuvre de l'agenda Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) et les travaux pour mettre aux normes d'accessibilité les bâtiments communaux recevant du public (ERP).
- Des travaux d'aménagement de la mairie (bureaux, accessibilité)
- Des travaux d'aménagement du bourg : signalétique, achat de bancs et de poubelles, plantation de 2 arbres sur la place Jean Vinay et transformation de l'ex-basculer public en massif de fleurs,.....
- Un diagnostic contrat de rivière, pour évaluer et maîtriser les risques d'inondation

Certains de ces travaux peuvent être subventionnés.

Bien qu'un emprunt de 50000 € ait été prévu au budget de 2016, il ne sera probablement pas nécessaire, par suite des décalages entre les dates de début des travaux et la facturation dont une partie sera sans doute reportée sur 2017.



taxes Communales 2015	Taux des taxes Communales 2016	Taux moyens au niveau national	Taux moyens départementaux	Plafonds des taux	Produits fiscaux Attendus
10,28%	10,28%	24,19%	21,14%	52,13%	127 575€
18,44%	18,44%	20,52%	27,96%	68,90%	159 156€
54,2%	54,20%	49,15%	60,41%	147,59%	40 216€

Le comité des fêtes de L'Albenc est reparti de plus belle avec de nombreuses manifestations passées et à venir.



POUR LE 1^{ER} WEEK-END DE JUILLET, LE COMITÉ DES FÊTES NOUS PRÉPARE LE GRAND RETOUR DE LA VOGUE DE L'ALBENC !!! EN VOICI LE PROGRAMME :

VENDREDI 1^{ER} JUILLET :

- Bal « Années 80' » animé par GMS Project de 20h à 00h.
- * *Buvette et petite restauration sur place.*

SAMEDI 2 JUILLET :

- Repas ravioles sur le Champs de Mars avec « Le Diable au Thym » à partir de 19h.
- Bal animé par GMS Project de 20h à 01h.
- * *Buvette et petite restauration sur place.*
- Feu d'artifice tiré du château par Pyro Event à 22h30.

DIMANCHE 3 JUILLET :

- Concours de pétanque en doublette à partir de 14h.
- A partir de 16h : Défilé du club de Zumba de Beaulieu et de la Batucada de St Marcellin ainsi que des enfants de l'école qui pourront défiler sur leur vélo fleuri.

LUNDI 4 JUILLET :

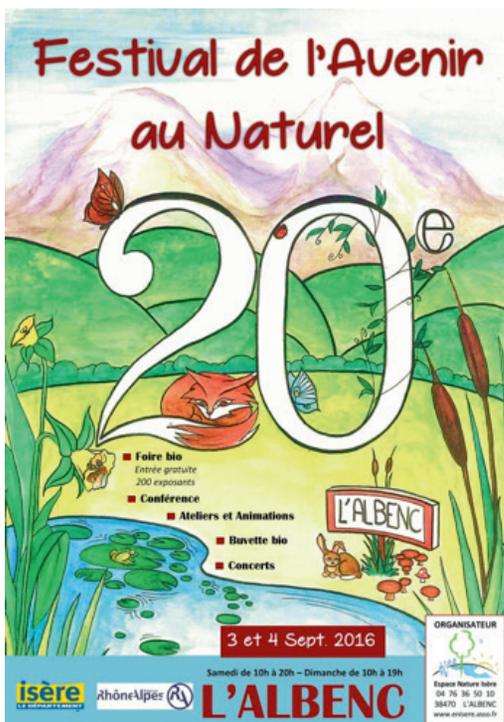
- Concours de longue en doublette, organisée par l'amicale des boules de L'Albenc, à partir de 13h30.

MANÈGES POUR PETITS ET GRANDS TOUT LE WEEK-END !!! LE COMITÉ DES FÊTES VOUS ATTEND NOMBREUX POUR QUE CE WEEK-END MARQUE LE DÉBUT D'UN BEL ÉTÉ !!!

Pour de plus amples informations, contactez le comité des fêtes par mail : comitedesfetes.lalbenc@gmail.com ou par téléphone au : 06.70.50.27.14 ou suivez-les sur le compte Facebook.

20^{ème} Festival de l'Avenir au Naturel

LES 3 ET 4 SEPTEMBRE 2016.



C'est en 1982 que l'association Espace Nature Isère autrefois appelée « Chantesse Environnement » a vu le jour dans le but de protéger le marais de Chantesse pour éviter l'extension de la carrière. En 1997 l'association prend un nouvel essor avec la création de son premier Festival de l'Avenir au Naturel. Nous voilà 20 ans après ce premier Festival...

C'est sur les pelouses de la commune de L'Albenc que se déroulera les 3 et 4 septembre pour la 20^{ème} année consécutive la plus grande foire biologique en plein air de Rhône-Alpes.

Cet événement gratuit présente de nombreux produits issus de l'agriculture biologique, de l'artisanat... Diverses thématiques sont ainsi traitées par les 200 exposants : l'alimentation, l'habitat, les énergies renouvelables, le jardinage, mais aussi le tourisme vert, la presse, l'éducation à l'environnement, la protection de la nature...

Pendant tout le week-end, des conférences et des débats seront proposés au public : régime alimentaire méditerranéen, auto construction, santé, guide des légumineuses, nanoparticules,

élargissement de l'A480 ...

Au programme également, de nombreuses animations : bien être, shiatsu, danse biodynamique, nature, petite enfance, communication... Des concerts, des expositions, des sorties... Et pour ses 20 ans, le Festival vous proposera de participer à une tombola avec de nombreux lots à remporter.

L'association Espace Nature Isère, à travers le Festival de l'Avenir au Naturel, travaille ainsi au développement d'une société plus solidaire, plus humaine et plus respectueuse de l'environnement.

Cet événement est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable de l'écologie, avec plus de 30 000 visiteurs et 200 exposants en 2015. Si vous souhaitez participer à l'organisation du Festival, n'hésitez pas à nous contacter. Les commissions animations, conférences, le comité de sélection des exposants... vous accueilleront avec plaisir.

Espace Nature Isère – 32 place du Souvenir Français 38470 L'Albenc – 04 76 36 50 10 – www.enisere.asso.fr espacenatureisere@orange.fr

MABAF

COMME EN 2015, POUR DES RAISONS DE DISPONIBILITÉ DU PERSONNEL COMMUNAL (ATSEM) IMPLIQUÉ DANS LES TAP, IL N'Y AURA PAS DE GARDERIE D'ÉTÉ, MAIS NOUS ACCUEILLERONS LE CENTRE DE LOISIRS DE LA 3C2V QUI VA DÉLOCALISER SON ACCUEIL DE LOISIR À L'ALBENC, DANS LES LOCAUX DE NOTRE ÉCOLE MATERNELLE DU 16 AU 26 AOÛT 2016 DE 7H45 À 17H45.

UNE BELLE ANNEE POUR LES ROLLING FOX

La section Roller a réuni ses 82 adhérents lors de l'ApéRoller le 27 mai. Au programme de cette désormais traditionnelle soirée, tous les participants du roller se retrouvent pour fêter la fin de l'année et rencontrer leurs généreux sponsors. Mais c'est aussi l'occasion de la remise des « Roues » (petit examen évaluant le niveau de roller, comparable aux étoiles au ski) et cette année, pas moins de 47 roues ont été réussies et récompensées, dont 3 roues noires. Une belle année sur le plan sportif mais aussi sur le plan des expériences.

La section Roller a été, cette année, labellisée par la Fédération Française Roller Sports. Gage de qualité, ce label récompense le club notamment au travers de la formation fédérale de ses bénévoles encadrants mais aussi grâce aux professionnels diplômés qui dispensent les cours.

En hockey, les poussins et mini-poussins, en entente avec Sassenage, ont brillé dans de nombreux tournois (Noël, Halle Clémenceau....) et surtout à Paris. Ce petit week-end à la capitale pour jouer et assister aux finales de Coupe de France Elite, restera pour tous (enfants et accompagnateurs) un beau moment. Pour clore la saison des tournois, ils ont participé au traditionnel Tournoi de la Noix mini-poussins qui s'est déroulé le 12 juin dans notre salle des fêtes avec les équipes de la région venues passer un bon moment à la campagne ! Ces mêmes enfants sont engagés en Championnat Régional Rhône-Alpes-Auvergne, et disputeront les finales de la Poule Excellence le 26 juin prochain. Arsène et Sacha, minimes, évoluent à Varcès et ont terminé la saison 5ème de la poule Honneur Rhône-Alpes, Valentin, gardien, quant à lui joue à Montchavin, a atteint les phases finales du championnat de France.

Les adultes du hockey aussi ont fait briller les couleurs des Fox, avec pour la première fois, une participation au Championnat Régional de Roller Hockey et une digne quatrième place en poule de brassage. Nous félicitons et encourageons Duncan Gaston-Kirby, devenu Champion de France Nationale 3, qui a grandi chez les Fox et qui évolue maintenant à Varcès. **Duncan aujourd'hui fait rêver tous les enfants du club et a été sélectionné sur les stages Equipe de France Espoir, un grand bravo à lui !**

Et enfin, la section Freestyle compte une quinzaine de jeunes (entre 8 et 16 ans). Ils ont pu faire plusieurs démonstrations, montrant ainsi leur technique, notamment lors des journées Téléthron à Vinay et l'Albenc et lors de la Fête du Sport à l'Albenc. Comme à son habitude, la section Roller a investi dans la formation de ses bénévoles et cette année, Sophie Masson a réussi le Brevet d'Initiateur Fédéral et Luis Rolland le Brevet d'Entraîneur Fédéral Freestyle. **Si cet article vous donne envie d'essayer le roller, enfant comme adultes, il y aura toujours une discipline pour vous plaire, (Roller, Roller-Hockey ou Freestyle), n'hésitez pas à venir nous voir lors du forum des associations en septembre à Vinay, à l'Albenc et à Poliénas!**



Au printemps on aménage :

Un printemps bien bizarre avec des alternances de chaud et de froid, de soleil (rare) et de pluies. Les jardins se sont toutefois fleuris et on pense à l'été qui approche.

Un bon moment pour embellir ou aménager notre village :

MAIS OÙ EST PASSÉE LA BASCULE ?

Au pied de notre tour de Pise locale, à l'emplacement de la bascule publique un massif de plantes qui devrait égayer la place...

Pourquoi l'avoir supprimée, direz-vous ? Parce qu'à l'endroit prévu pour peser les charrettes pleines de noix (ou d'autres marchandises) et les autres véhicules lourdement chargés, les planches bien attaquées par les intempéries devenaient dangereuses et il fallait faire quelque chose. Les pesons avaient disparu depuis longtemps, mais on a gardé des mécanismes dans la tour. Si vous voulez voir une bascule rénoverée il y en a une à CRAS.

Cela donnera à nos employés municipaux Claude et Anthony un terrain d'action de jardiniers au gré des saisons. Ils pourront aussi prendre soin des 2 arbres nouvellement plantés coté commerce.

Le monument aux morts a fait toilette : Avez-vous remarqué que notre monument aux morts a fait peau nette. C'est encore Claude et Anthony qui s'y sont mis, avant le dépôt de gerbes du 8 mai. Ils ont enlevé toute la terre du massif avant d'utiliser le nettoyeur haute pression pour redonner

au monument une belle teinte ocrée et raviver les noms des disparus. Puis ils ont remis toute la terre et planté de pimpants bégonias.

Le lavoir du champ de Mars aussi :

L'avez-vous vu nettoyé et repeint de neuf ? Il a belle allure. C'est vrai qu'il a été vite l'objet de tags bien peu esthétiques... On pourrait trouver des activités de peinture plus utiles pour les artistes !

Des bancs et des poubelles même pour les chiens :

Quelques bancs publics de plus à destination des anciens et de tout un chacun, pour une petite halte au cours d'une promenade... histoire de vous inciter à réécouter la chanson de G. Brassens sur le sujet !

Quant aux poubelles espérons que cela évitera de jeter papiers et détritiques par terre. Il y en aura même une « spéciale crottes de chiens » sur le Champ de Mars à côté d'un distributeur de sacs ad hoc. Qu'on le dise bien aux Toutous du village ! On expérimente...

Des nouveaux marquages au sol et un parking de plus :

Le petit terrain de boules, peu utilisé, sur le côté de l'église transformé en parking !... Dommage, diront certains... mais cela résoud le problème des places à créer pour nos chères autos au centre du village.

En prime, un nouveau marquage des places de parking sur la place Jean Vinay.

Et à l'étude un changement des panneaux de signalétique au centre du bourg.



l'accueil de loisirs cet été...



du 6 au 15 juillet

- À Vinay, il y a les Marbots (3-5 ans) et les Candelous (6-11 ans) et les Collégiens (11-12 ans).
 - À Cognin, il y a les Marbots (3-5 ans), les Candelous (6-11 ans).
- Réservation possible jusqu'au 28 juin 2016 inclus**

du 18 au 29 juillet

- À Vinay, il y a les Marbots (3-5 ans) et les Candelous (6-11 ans).
 - À La Rivière, il y a les Marbots (3-5 ans), les Candelous (6-11 ans) et les Collégiens (11-12 ans).
- Réservation possible jusqu'au 10 juillet 2016 inclus**

du 16 au 26 août

- À Cognin-les-Gorges, il y a les Marbots (3-5 ans) et les Candelous (6-11 ans).
 - À l'Albenc, il y a les Marbots (3-5 ans), les Candelous (6-11 ans) et les Collégiens (11-12 ans).
- Réservation possible jusqu'au 28 juillet 2016 inclus**

Les programmes d'animation détaillés seront téléchargeables depuis votre compte sur le Portail des Familles chambaran-vinay-vercors.portail-defi.net

L'INTÉGRALITÉ DES INFORMATIONS
SONT TÉLÉCHARGEABLE SUR
SUR WWW.ALBENC.FR

Déchets : maintenant, tous les emballages se trient !

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES



TOUS LES FLAÇONS ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE



**BIEN VIDÉS,
NON LAVÉS**



TOUTES LES BARQUETTES, TOUS LES POTS



LES BLISTERS

TOUS LES EMBALLAGES SOUPLES ET FILMS EN PLASTIQUE

Depuis le 1^{er} juin tous vos emballages, sans aucune exception, sont à déposer dans les conteneurs jaunes. Finies donc les hésitations de chacun face au tri des déchets ! Tout devient plus simple : pots, barquettes, tubes, dosettes, films, sachets, blisters en plastique rejoignent désormais les filières de recyclage des plastiques avec les bouteilles et les flacons.

TRIER UN GESTE DE PLUS EN PLUS UTILE !

Cette simplification des règles du tri est la preuve de son utilité et de son efficacité. En effet, plus on trie, mieux on trie et plus les industriels du recyclage trouvent de nouveaux débouchés pour les déchets. Avec un effet bénéfique pour l'environnement mais pour l'emploi puisque cela permet la création de nouveaux emplois dans les centres de tri et les filières de recyclage grâce à l'augmentation des tonnages réceptionnés qui est attendue.

OBJECTIF : ENCOURAGER LE RECYCLAGE

Rendu plus simple et plus facile, le tri de nos déchets plastiques devrait en effet nettement progresser pour dépasser très vite le seuil des

23 % qu'il atteignait ces derniers temps. Une évolution qui a été anticipée par le centre de tri d'Athanor, situé à La Tronche, qui reçoit et traite les déchets recyclables de notre territoire. Ainsi ces dernières semaines, il a fait l'objet de travaux d'adaptation financés par Eco-Emballages. L'amélioration des performances étant un atout réel pour relancer et augmenter le recyclage des 5 collectivités qui se sont engagées dans cette démarche qui bénéficie aux 572 000 habitants concernés.

ÇA DEVIENT BEAUCOUP PLUS SIMPLE !

Désormais plus de casse-tête. Il suffit juste de respecter 4 règles très claires :

- Emballages = conteneur jaune !
- Pensez à bien les vider, inutile de les laver.
- Déposez-les en vrac (pas dans un sac) dans le conteneur jaune.
- Continuez à trier et déposer vos papiers dans les conteneurs bleus et le verre dans les conteneurs verts.

ALORS, PLUS AUCUNE HÉSITATION, LE TRI ON S'Y MET TOUS À FOND !

Merci de prendre toutes les précautions nécessaires lorsque vous vous rendez à la déchèterie de Vinay. Trop souvent, les remorques bien remplies ne sont pas bâchées et une partie du chargement se répand sur la route ou dans les champs.

ALBINOIS, ALBINOISES !

La commune de l'Albenc souhaite établir un contact de proximité avec vous de façon à pouvoir communiquer des actualités (*dates coupures d'électricité, coupures d'eau, travaux de voirie,...*). Pour cela, la commune de l'Albenc souhaite recueillir votre adresse email et un numéro de téléphone portable. La communication sera ainsi réalisée par message email et SMS.

Naturellement, les actualités et informations relatives à la commune continueront à être affichées et à être diffusées via le site internet www.albenc.fr.

Nous vous invitons à renseigner vos adresse email et numéro de téléphone portable sur le coupon – réponse figurant ci-dessous et à le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou de l'envoyer par mail à mairie@albenc.fr.

Vous pouvez également remplir le formulaire en ligne sur www.albenc.fr

COUPON REPONSE A DEPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE

NOM :

PRENOM :

Adresse :

ADRESSE EMAIL :

N° tél portable :

Bruit & voisinage

L'été arrive (en principe...), on a donc tous envie de profiter de nos jardins. Pour cela, il faut nettoyer, tailler, tondre, bricoler mais en préservant les oreilles de nos voisins et le calme de notre douce campagne.

N'oubliez donc pas de respecter l'arrêté préfectoral n°97 5126 qui prévoit les horaires pendant lesquels le bruit est autorisé :

Jours ouvrables : 8h30-12h et 14h-19h30

Samedis : 9h-12h et 15h-19h

Dimanches et jours fériés : 10h-12h

NOUS VOUS RAPPELONS QUE TOUS LES FEUX SONT INTERDITS.

Directeur de la publication : Ghislaine ZAMORA - L'équipe rédactionnelle : Henri CAZES, Christelle GUIONNEAU, Cheryl ROLLAND, Anne-Laure ROUQUAIROL, Catherine STUCK, Marjory LUYTON - Merci à André VALLIN pour ses photos